

« 11/1/2025 »



Ils sont morts pour la France : à Parthenay, le carré militaire leur rend un hommage appuyé



armistice de 1918. Au cours de cette grande guerre, des millions de jeunes soldats sont morts. Certains d'entre eux étaient de **Parthenay** ou de la Gâtine. Ils avaient 18, 19 ou encore 20 ans. Ils reposent dans le carré militaire du cimetière de **Parthenay**

 Courrier de l'Ouest 10/11/2025 #Parthenay

Ouest
france 

Ils sont morts pour la France : à Parthenay, le carré militaire leur rend un hommage appuyé

En ce jour de commémoration de l'armistice de 1918, notre historien maison revient sur la création du carré militaire de Parthenay (Deux-Sèvres) où reposent des dizaines de jeunes poilus.

 Courrier de l'Ouest
La rédaction avec Yves
DRILLAUD, correspondant et
historien

Publié le 10/11/2025 à 18h06



Le carré militaire de Parthenay est situé dans le cimetière communal. Ici, une photo de 1961. | ARCHIVE CO



Le carré militaire de Parthenay est situé dans le cimetière communal. Ici, une photo de 1961. | ARCHIVE CO

Ce mardi 11 novembre 2025, à 11 heures, les autorités civiles et militaires célébreront l'anniversaire de l'armistice de 1918. Au cours de cette grande guerre, des millions de jeunes soldats sont morts. Certains d'entre eux étaient de Parthenay ou de la Gâtine. Ils avaient 18, 19 ou encore 20 ans. Ils reposent dans le carré militaire du cimetière de Parthenay dont l'histoire est ce jour retracée par Yves Drillaud, notre historien maison.

« Le carré militaire est un espace réservé dans un cimetière aux tombes des soldats morts lors d'un conflit », écrit Yves Drillaud, par ailleurs président du Souvenir français de Parthenay, qui a la charge de l'entretien des tombes. **« Le cimetière de Parthenay en possède un dont l'origine remonte à la Première Guerre mondiale. »**

Dès 1914, le nombre de blessés est tel que des hôpitaux temporaires sont ouverts partout en France. Parthenay va en posséder plusieurs : l'école des filles (actuel hôtel de ville), l'école normale d'instituteurs (collège du Marchioux) et le collège (lycée Pérochon) qui, au départ, avait été le seul prévu et qui a fonctionné pendant toute la guerre.

Ce carré militaire mémoriel

En ce jour de commémoration de l'armistice de 1918, notre historien maison revient sur la création du carré militaire de Parthenay où reposent des dizaines de jeunes poilus.

Aujourd'hui, à 11 heures, les autorités civiles et militaires célébreront l'anniversaire de l'armistice de 1918. Au cours de cette grande guerre, des millions de jeunes soldats sont morts. Certains d'entre eux étaient de Parthenay ou de la Gâtine. Ils avaient 18, 19 ou encore 20 ans. Ils reposent dans le carré militaire du cimetière de Parthenay dont l'histoire est ce jour retracée par Yves Drillaud, notre historien maison.

« Le carré militaire est un espace réservé dans un cimetière aux tombes des soldats morts lors d'un conflit », écrit Yves Drillaud, par ailleurs président du Souvenir français de Parthenay, qui a la charge de l'entretien des tombes. « Le cimetière de Parthenay en possède un dont l'origine remonte à la Première Guerre mondiale. »

Dès 1914, le nombre de blessés est tel que des hôpitaux temporaires sont ouverts partout en France. Parthenay va en posséder plusieurs : l'école des filles (actuel hôtel de ville), l'école normale d'instituteurs (collège du Marchioux) et le collège (lycée Pérochon) qui, au départ, avait été le seul prévu et qui a fonctionné pendant toute la guerre.

Lorsqu'un soldat meurt dans un de ces hôpitaux, il est enterré au cimetière de Parthenay si la famille n'a pas les moyens financiers de faire



Le carré militaire de Parthenay est situé dans le cimetière communal. Ici, une photo de 1961.

PHOTO : ARCHIVE CO

rapatrier le corps ou si elle réside dans une des régions occupées par l'armée allemande. Vont les rejoindre des Parthenaisiens morts sur le front ou dans les hôpitaux de l'arrière. Ces tombes sont disposées dans un terrain proche du monument funéraire de la garnison édifié en 1900.

QUI ASSURE L'ENTRETIEN ?

En 1921, le Conseil municipal accepte la proposition d'un élu d'accorder une concession gratuite de terrain « à perpétuité pour l'inhumation des militaires Morts pour la France. » L'entretien de ces tombes est alors confié au personnel communal. Le nom des militaires est indiqué sur les croix de bois et, lorsque celles-ci sont en mauvais état, des plaques métalliques sont posées au bord des fosses, portant chacune le numéro de la concession.

Le 18 décembre 1930, le maire, Armand Samoyault, donne lecture d'un rapport faisant connaître que,

par lettre en date du 26 novembre, le ministre des pensions indique qu'il a passé commande. Premièrement, pour des croix en ciment armé destinées aux tombes de guerre françaises perpétuelles situées dans le cimetière. Deuxièmement, pour sept croix en bois destinées aux sépultures allemandes, alors présentes.

Le ministère paie le transport jusqu'à la gare de Parthenay. Les tombes allemandes ne se trouvent pas dans le carré militaire. Cinq autres Allemands vont les rejoindre en 1940, tandis qu'un second carré militaire est créé en bordure de l'allée centrale pour accueillir les tombes de cinq Français et de huit Polonais morts pour la France.

DE VICHY À LA LIBÉRATION

En 1942, le comité de Parthenay du Souvenir français est créé avec, à sa tête, le colonel Lefort, premier adjoint du maire, nommé par Vichy

et grand admirateur du maréchal Pétain. Le colonel Lefort propose l'entretien par le Souvenir français des monuments aux Morts de 1870 et de 1914-1918, ainsi que des tombes françaises, alliées et allemandes, à l'exclusion, toutefois, de tombes et du monument aux Morts de la Garnison qui resteront à la charge de la Ville. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du colonel Lefort. Mais en 1944, celui-ci est contraint à la discrétion, entraînant avec lui l'action du Souvenir français dont il n'est plus question à Parthenay pendant plusieurs années, le comité étant en sommeil.

En 1951, Pierre Lhermitte de Thouars, délégué général du Souvenir français pour les Deux-Sèvres, demande à la municipalité de s'associer à la remise en état des tombes militaires qui sont dégradées. Désormais, c'est effectivement ce qui va se passer d'autant que le carré militaire de Parthenay a la particularité de comporter à la fois des tombes perpétuelles sous la tutelle de l'État (les morts dans les hôpitaux temporaires) et des tombes restituées (corps rapatriés par les familles) qui dépendent de la commune.

LES CROIX BLANCHIES EN 1961

En 1958, Pierre Lhermitte, qui a l'intention de relancer le comité de Parthenay du Souvenir français, demande à la municipalité de transférer les corps des Français morts à la guerre 1939-1945 dans le terrain réservé aux soldats de 1914-18.

Il faudra attendre presque 30 ans pour que son souhait soit réalisé. En revanche, le comité de Parthenay va effectivement être réactivé d'abord avec la présidence discrète d'Yves Cordier, puis en 1960 par le capitai-

ne Thibault, conseiller municipal, qui implique des élus et les anciens combattants de l'UNC.

Léon Thibault va mener pendant sa présidence des actions importantes. En 1961, il fait blanchir, par les services municipaux, les croix en béton et ériger, en accord avec la municipalité, un monument en granit placé au centre du carré militaire 1914-1918. Ce monument est inauguré le 18 juin 1961 lors de la Journée des artilleurs poitevins et en présence du général Sonnerat, secrétaire général du Souvenir français. Cette même année, en février, les corps de soldats allemand étaient transférés vers la nécropole de Pornichet (Loire-Atlantique).

En 1962, Léon Thibault fait ériger une autre stèle en granit dans le petit carré militaire 39-45 qui va exister jusqu'en 1987, date à laquelle les corps des Polonais partent pour la nécropole d'Aubérive, dans la Marne, tandis que les Français sont transférés dans le grand carré 14-18.

UNE PELOUSE D'HONNEUR

Depuis lors, les croix et les monuments funéraires étaient régulièrement repeints par les services municipaux jusqu'à ce que, en 2020, le service chargé de l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre décide de rénover totalement le carré militaire avec l'aide financière de la municipalité, présidée par Jean-Michel Prieur, et du Souvenir français.

Les nouvelles croix, qui n'auront plus besoin d'être repeintes, se dressent désormais au milieu d'un terrain engazonné.

Le carré militaire est devenu une pelouse d'honneur.

La rédaction avec Yves DRILLAUD
correspondant et historien



Le carré militaire, ici en 2023. Les nouvelles croix, qui n'auront plus besoin d'être repeintes, se dressent désormais au milieu d'un terrain engazonné.

PHOTO : CO

Le Courrier
de l'ouest